

PELERINAGE A LOURDES DU 16 AU 22 AOUT 2024**BULLETIN D'INSCRIPTION PELERIN 2024 A REMPLIR EN MAJUSCULES**

Un bulletin par personne ! ■ cochez la case correspondant à votre choix

 M . - Mme - Mlle - Abbé - Père - Frère - Diacre - Sœur

(Nom et prénom exacts figurant sur votre carte d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____

Nom d'épouse : _____

Né(e) le : ___/___/___ Nationalité : _____ Profession : _____

Rue : _____ N : _____ Bte : _____

Code Postal : _____ Localité : _____ Tél. : _____

E-mail : _____ GSM : _____

Personnes de la famille à contacter en cas d'urgence :

_____ Tél. : _____

Médecin traitant : _____ Tél. : _____

 TGV DE JOURCar pour rejoindre la gare de Charleville-Mézières à partir de Liège Huy Verviers Harre LOGEMENT : Hôtel souhaité : _____Type de chambre : Individuelle Double (2 lits) Double (1 grand lit) Triple

Je désire partager la chambre avec : _____

 BOURSE DES AMIS DE LOURDES

Comité de : _____

Gagnée en : _____ Montant : _____ €

Nom et localité du gagnant : _____

 SERVICE DES MALADES : Brancardier(e) Hospitalier(ère) Infirmier(ère) diplômé(e)

OBSERVATIONS _____

Si malade ou handicapé, cochez ici . D'autres documents vous parviendront par retour

Prix du pèlerinage : _____ €

Réduction : _____ €

Amis de Lourdes (Voir page 17) : _____ €

Don pour les malades : _____ €

TOTAL : _____ €**Je déclare être d'accord avec les conditions générales
décrites à la page suivante.**

Fait à _____

Le ___ / ___ / ___

Signature

Conditions générales de voyages

1. **Modalités d'inscription** : Vous trouverez, dans ces documents, un bulletin d'inscription ; vous pouvez nous en demander ou en photocopier. Vous recevrez la confirmation de votre inscription, ainsi qu'un numéro de référence à rappeler lors de tout contact avec nos services.
2. **Prix et paiements** : Sauf indications contraires, tous nos prix comprennent le transport, le logement en pension complète, les transferts sur place, les assurances assistance et annulation. Les boissons ne sont pas incluses.
Votre place est réservée dès l'instant où nous recevons le paiement de votre acompte.
Celui-ci doit être réglé dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de confirmation. Le solde sera payé fin juin de l'année en cours.
3. **Modification de la commande** : Toute modification de la commande par le voyageur intervenant au moins dans les trente jours précédant le départ peut entraîner des frais administratifs de 60 € par personne en plus des frais exigés par le(s) prestataire(s) concerné(s).
4. **Logement** : Les chambres individuelles sont peu nombreuses. Un supplément allant jusqu'à 40€ par nuit sera alors demandé. Pour partager une chambre double avec une autre personne, mentionnez son nom sur votre bulletin d'inscription. Si vous êtes seul, nous tenterons de trouver une autre personne pour partager votre chambre. **Si nous n'y parvenons pas, le supplément pour l'occupation en chambre individuelle vous sera réclamé.**
5. **Document d'identité** : En France, pour les Belges, la carte d'identité suffit. Les étrangers s'informeront auprès de l'ambassade ou du consulat de leur pays d'origine. Les enfants de moins de 12 ans auront une carte d'identité avec leur photo, délivrée par leur commune de résidence. Toutes les personnes de moins de 18 ans, ne voyageant pas avec leurs parents, devront posséder une autorisation parentale légalisée par leur commune.
Si des mesures de pandémie devaient être prises par la France, elles seront immédiatement d'application.
6. **Assurance annulation** : L'assurance intervient lorsque le désistement fait suite à un événement imprévisible, tel que **maladie grave ayant débuté après l'inscription, décès d'un parent proche (conjoint, membre de la famille jusqu'au second degré)**. Toute annulation devra nous être communiquée le plus rapidement possible et sera justifiée par l'envoi d'un document officiel (certificat médical, attestation délivrée par l'administration communale.....) dans les 2 jours ouvrables. Dans le cas où le motif de votre annulation n'entre pas dans le champ d'application énoncé ci-dessus, les frais de désistement encourus seraient les suivants :
 - Jusqu'au 60^e jour avant le départ, le montant des frais administratifs soit 60 €
 - 10% du prix du voyage du 59^e au 31^e jour
 - 40% du prix du voyage du 30^e au 8^e jour
 - 85% du prix du voyage du 7^e au 3^e jour
 - 100% du prix du voyage moins de 48 heures avant le départ

Toute personne qui n'aura pas pris part au voyage sans nous avertir avant le départ, sera redevable de la totalité.

Nous nous réservons le droit d'annuler ce voyage si les conditions sanitaires l'exigent.

Dans ce cas, le remboursement sera effectué hors frais administratifs de 60 €.

7. **Assurance assistance** : Pour tous nos voyages, une assurance assistance est incluse dans le prix. Elle vous couvre en cas d'accident ou de maladie survenant à l'**étranger**. Cette assurance prend en charge les frais médicaux (en complément des remboursements de votre mutuelle), les frais de transports médicaux ou de rapatriement (même en cas de décès). Comme toute assurance assistance traditionnelle, les frais liés à un rapatriement anticipé sont seulement pris en charge en cas de décès d'un membre de la famille (jusqu'au second degré). Ne sont pas pris en charge les frais de soins résultant d'une maladie qui existait déjà avant le départ. Nos assurances sont souscrites auprès de la mutualité St Christophe et Axa Assistance.
8. **Responsabilité** : La direction décline toute responsabilité concernant les accidents qui pourraient se produire au cours du voyage ou pendant le séjour. Notre A.S.B.L. n'est qu'un intermédiaire entre le transporteur (chemins de fer, autocaristes...) et le voyageur. De même, la direction ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels vols, pertes, retards ou tout autre désagrément.
9. **Traitement des données à caractère personnel** : Les données personnelles du bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatisé dont la finalité est de générer les documents utiles à votre voyage et de vous tenir informé de nos activités. En vertu de la loi du 08/12/1992 sur la protection de la vie privée, vous pouvez obtenir la communication de ces données, les faire rectifier et supprimer auprès de notre secrétariat.

L'ASBL « Hospitalité du diocèse de Liège » ne peut être tenue pour responsable d'erreurs ou d'omissions lors de l'impression de ces documents.